



Communiqué de presse du 7 mai 2013

Le Parc naturel régional de Camargue accueille

la 1^{ère} Rencontre du tourisme durable en Camargue

Jeudi 16 mai 2013 de 9h à 12h30

Mas du Pont Rousty - Arles

Le Parc naturel régional de Camargue développe depuis plusieurs années une politique de tourisme durable en soutenant et valorisant les activités économiques qui contribuent à la préservation des patrimoines naturels et culturels de son territoire. C'est ainsi que la **Marque Parc** est née et a été attribuée à des produits et savoir-faire camarguais.

Désormais, le Parc décline sa politique de tourisme durable sur de multiples axes :

- Structurer l'offre touristique en fédérant les acteurs du territoire
- Développer une offre de qualité, intégrant le management environnemental et l'accessibilité
- Mieux répartir l'activité touristique sur l'ensemble du delta
- Véhiculer une image cohérente et dynamique du territoire

[Téléchargez le dossier de presse](#)

Contact presse : Muriel Cervilla

Tél : 04 90 97 19 89/06 21 87 00 32

Informations : Capucine Ser

Tél : 04 90 97 10 40 – tourisme@parc-camargue.fr



Les clientèles touristiques de la Camargue (Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône)

Les communes d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Port-St Louis-du-Rhône accueillent aujourd'hui près de 5.5 millions de visiteurs par an. On obtient ce résultat en comptabilisant les 800 000 touristes qui dorment sur territoire et les 4,7 millions de personnes qui viennent visiter la Camargue pour toute sorte d'excursions à la journée.

Ces données proviennent d'une grande enquête menée par le Comité régional du tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la fréquentation touristique de la région. L'objectif était d'avoir une meilleure connaissance du tourisme régional, de ses déclinaisons départementales et infra départementales. Un important volet de l'enquête concerne la fréquentation dans les Parcs naturels de la région. Le focus sur le Parc de Camargue sera présenté lors de la Rencontre.

La stratégie de développement du tourisme durable dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 6 Parcs naturels régionaux des Alpilles, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras, du Verdon, de Camargue et le Parc national du Mercantour ont décidé de structurer avec leurs partenaires régionaux - la Chambre régionale de commerce et d'industrie, le Comité régional du tourisme, la Fédération régionale des offices de tourisme et syndicats d'initiatives - une politique de tourisme durable à l'échelle de la région.

Ensemble, ils ont choisi la « Charte européenne du tourisme durable » comme cadre de référence pour rassembler leurs compétences en matière d'accompagnement, de qualification et de valorisation des entreprises touristiques engagées dans des pratiques de tourisme durable.

Cette 1^{ère} Rencontre du Tourisme durable est l'occasion de présenter ce dispositif, les acteurs et les politiques qui s'inscrivent dans cette dynamique garante du développement durable du territoire.

Les acteurs touristiques engagés dans une démarche de tourisme durable en Camargue

Au sein du Parc naturel régional de Camargue, une vingtaine de professionnels du tourisme ont décidé de s'engager avec le Parc en faveur d'un tourisme respectueux des valeurs du développement durable. Ils recevront lors de la Rencontre du tourisme durable, leurs Certificats d'engagement dans la Charte européenne de tourisme durable.

La mission tourisme du Parc naturel régional de Camargue les accompagne dans l'amélioration de leurs pratiques environnementales, économiques, sociales et éthiques afin de favoriser leur démarche de progrès et obtenir par la suite un label de qualité tel que la « Marque Parc ». Les professionnels obtiennent ainsi un diagnostic détaillé avant d'établir un programme d'actions sur 3 ans puis bénéficient d'un accompagnement

personnalisé avec la possibilité de formations et de rencontres au sein du réseau des professionnels.

Les 20 candidats au certificat d'engagement de la Charte européenne de tourisme Durable

Hébergements : Hôtel-restaurant Le Flamant Rose, Mas de la Grenouillère, Mas de la Vigne, Mas Saint Germain, Mas des Grandes Cabanes du Vaccarès, Mas du Grand Arbaud, Mas du Grand Peloux, Mas Farola, Mas des Colverts, Manade Saliérène, Manade Cavallini

Activités de pleine nature : la Bergerie d'Alivon, Domaine Paul Ricard, Manade Mailhan, TIKI III, Kayak Vert, Mas du Ménage

Sites de visite d'espaces naturels : Domaine de la Palissade, Marais du Vigueirat, Parc ornithologique du Pont de Gau.

La promotion du tourisme durable en Camargue

Le Comité régional de tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Syndicat mixte du Pays d'Arles participent activement à la promotion touristique de la Camargue.

- **Le site internet d'écotourisme www.ecotourismepaca.fr**

Le Comité régional de tourisme présentera également le site internet d'écotourisme www.ecotourismepaca.fr qui donne aux internautes les clefs pour préparer des vacances écotouristiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en proposant notamment une page pour la présentation de chaque Parc naturel régional.

- **Le blog www.mesescaparcs.fr**

Dans le cadre de sa politique de soutien au tourisme durable, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a également dédié aux Parcs naturels régionaux, une vitrine de promotion : le blog www.mesescaparcs.fr
Sur ce blog, une page est consacrée au Parc naturel régional de Camargue avec des reportages vidéos, des articles, des sorties nature sur des professionnels engagés dans des démarches qualité.

- **Le site internet www.provence-pays-arles.com**

Cette plateforme de valorisation touristique à l'échelle de 28 communes ambitionne de promouvoir le territoire comme destination touristique. Il est administré par le Pays d'Arles et les directeurs et responsables des offices de tourisme du territoire, en collaboration avec les deux parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue, la CCI territoriale du Pays d'Arles, Bouches-du-Rhône Tourisme et la Région Provence – Alpes - Côte d'Azur.